

Copie de conservation et de diffusion, disponible en format électronique sur le serveur WEB du CDC:  
URL = [http://www.cdc.qc.ca/parea/729935\\_veillette\\_jonquiere\\_alternance\\_PAREA\\_2004\\_conclusion.pdf](http://www.cdc.qc.ca/parea/729935_veillette_jonquiere_alternance_PAREA_2004_conclusion.pdf)  
Rapport PAREA, Cégep de Jonquière, 2004.  
Note de numérisation : les pages blanches ont été retirées.  
\*\*\* SVP partager l'URL du document plutôt que de transmettre le PDF\*\*\*

## Conclusion générale

---





Au terme de notre démarche de recherche, il convient de revenir sur nos interrogations de départ. Rappelons que nous voulions établir dans quelle mesure l'exposition à l'enseignement coopératif est susceptible d'accroître la persévérance et la réussite scolaires des collégiens ou encore si elle s'avère apte à assurer aux titulaires de DEC une transition facilitée de l'école au travail. Le regard ainsi posé sur les effets de l'ATE à partir de l'analyse secondaire de plusieurs corpus de données déjà existants a mis en lumière différents constats dont nous avons pu abondamment discuter au terme des trois chapitres consacrés aux analyses. Il convient maintenant d'insister sur quelques lignes maîtresses et sur certains enjeux se dégageant des résultats obtenus.

Dans un premier temps, l'on se doit d'insister sur les perceptions exprimées par les acteurs privilégiés que sont les coordonnateurs de stages en ATE. L'analyse de leurs perceptions et représentations confirme les opinions généralement entendues à propos des vertus de l'ATE. Il faut souligner d'abord l'unanimité de leurs points de vue quant aux présumés avantages en matière de réussite scolaire des clientèles exposées à l'ATE. Mais, faut-il le rappeler, les coordonnateurs de stages se comportent souvent comme de fidèles promoteurs de l'ATE, minimisant les nombreuses difficultés rencontrées dans l'organisation pédagogique et dans le recrutement des entreprises d'accueil. Ils font au contraire plutôt valoir les avantages pédagogiques et les gains en terme de socialisation professionnelle pour les ex-stagiaires.

De plus, la formation alternée mise en œuvre au réseau collégial, du moins durant la période considérée, repose sur des standards de qualité et sur des mécanismes favorisant une homogénéité indéniable. De nombreux facteurs ont sans doute contribué à cet état de fait, parmi lesquels on doit retenir les exigences du programme fédéral de subvention en ATE, l'approche réseau favorisée par l'ACDEC et les nombreux mécanismes d'entraide qui se sont progressivement mis en place entre les coordonnateurs de stages eux-mêmes.

Dans un deuxième temps, nous avons pu évaluer dans quelle mesure la formation alternée constituait pour les clientèles qui y sont exposées un avantage aux plans de la persévérance, du succès scolaire et de la diplomation. Force est d'admettre que les promoteurs de l'ATE au collégial trouveront dans la présente étude des arguments

additionnels pour promouvoir le déploiement de cette formule pédagogique. Si l'enseignement coopératif a dû franchir difficilement une première croisée des chemins en 1995, lors de la cessation du programme fédéral de soutien financier, cette relativement jeune formule pédagogique à l'ordre collégial semble procurer certains avantages aux étudiants qui s'en prévalent. En tenant compte qu'il s'agit d'analyses portant sur les persévérants de la seule cohorte de 1992 en techniques physiques et en techniques administratives, les résultats obtenus montrent néanmoins une persévérance accrue aux études, une réussite scolaire supérieure et une diplomation plus élevée.

Malgré les limites inhérentes liées d'une part à la délimitation de la population à l'étude (des persévérants de quatre trimestres et plus; deux familles de programmes seulement) et, d'autre part, à l'impossibilité de contrer les plus que probables *effets de sélection* (autosélection et sélection administrative) en recourant à des méthodes statistiques appropriées, nos résultats fournissent néanmoins l'occasion de faire le point sur divers mérites fréquemment imputés à la formation alternée au collégial. La démarche empruntée permet de plus de circonscrire les nombreux défis posés par l'évaluation des *effets spécifiques* attribués à une telle stratégie pédagogique en recourant exclusivement à l'analyse secondaire de données.

L'hypothèse voulant que la formation alternée puisse constituer un *facteur de protection* et qu'elle devienne un rempart à la démotivation ou à la non-persévérance chez différents types d'apprenants est bien recevable. L'ATE opèrerait comme une condition modératrice (Vitaro, 2000 : 71). La place faite à l'apprentissage « en contexte » ou à l'« apprentissage situé » dans une *formule de conciliation travail-études déjà toute institutionnalisée* satisfait sans doute les besoins de différents styles d'apprentissage et répond en plus aux priorités largement répandues aujourd'hui chez les jeunes au regard de la quête d'expériences directement monnayables sur le marché du travail.

Une question fondamentale demeure d'actualité au Québec où persistent encore aujourd'hui des débats sur l'accessibilité à l'enseignement postsecondaire. À quels types de clientèles a-t-on tendance à réserver l'enseignement coopératif? Pour sa part, Grosjean (2001) soutient que cette formule pédagogique ne constitue pas « un facteur de nivellement social pour les étudiants canadiens » mais qu'elle aboutit au contraire à

la formation d'une « élite professionnelle » d'étudiants. Comme le rappellent Van Gyn et Grove White (2002 : 71) dans leur historique sur l'enseignement coopératif pratiqué dans les établissements postsecondaires au Canada (à l'exception du Québec), cette stratégie constitue dans l'Ouest canadien un « itinéraire éducatif restreint aux étudiants qui jouissent déjà d'un certain capital social et qui continuent de le faire croître ». Au moment où nombre d'intervenants s'interrogent sur la nature du dispositif en ATE à promouvoir au Québec, il faudrait également se questionner sur les types de clientèles à privilégier, notamment celles en difficultés d'apprentissage ou encore celles en réorientation professionnelle.

Nos analyses font apparaître la capacité d'attraction de l'enseignement coopératif auprès des clientèles collégiales un peu plus âgées, parfois confrontées à des difficultés d'apprentissage et qui se trouvent en processus de réorientation. Nous avons observé que cette pédagogie alternative semble liée dans leurs cas à un rehaussement (*warming up*) de leurs aspirations scolaires et professionnelles mais nous ignorons pour le moment quels effets spécifiques ils en retirent. Il y aurait intérêt dans des recherches ultérieures à explorer si de telles clientèles réussissent à accroître davantage leur performance et leur persévérance scolaires que celles exposées à l'enseignement conventionnel.

Compte tenu que l'assignation des sujets de notre cohorte à l'une ou l'autre des formules pédagogiques n'a pas été aléatoire, il serait particulièrement osé, à partir des présents résultats, de conclure hors de tout doute à des effets comparatifs plus avantageux de l'ATE sur l'enseignement conventionnel. D'une part, nous ignorons totalement comment les avantages mesurés se trouvent conjugués avec « l'effet d'autosélection » (aller ou non en ATE) où, pour ne citer qu'un seul des facteurs omis dans l'observation, des niveaux variables de *motivation intrinsèque* au plan des aspirations scolaires et professionnelles peuvent jouer en faveur d'une réussite et d'une persévérance scolaires accrues. D'autre part, nous ne pouvons isoler l'effet d'une « certaine socialisation par anticipation » qui se trouve à l'œuvre dès le début de la carrière collégiale. En effet, comment isoler l'impact de la compétition clairement ressentie par chacun des candidats au regard de leur éventuelle éligibilité aux stages rémunérés en entreprise, dont le nombre, faut-il le rappeler, est très limité.

S'ajoute à cette contrainte du marché des stages, une obligation de réussite non moins clairement ressentie tant par les coordonnateurs de stages que par les enseignants qui ne voudraient pas prendre le risque de décevoir leurs partenaires du marché du travail par ailleurs si difficiles à recruter en leur proposant des candidats qui ne seraient pas à la hauteur des attentes anticipées (Doray et Maroy, 2001 : 187). Un certain « modèle marchand » pourrait expliquer la compétition entre les institutions quant aux places de stages et même quant aux subventions à obtenir pour financer la formation alternée.

En somme, la formation alternée semble faire une certaine différence au regard de l'accès à la diplomation des collégiens qui s'y trouvent exposés de même qu'au plan de la réussite des cours qu'ils suivent. De façon plus convaincante encore, il appert notamment que l'ajout des stages rémunérés entraîne une certaine amélioration du rendement scolaire des étudiants-stagiaires ce qui rend difficile le rejet de l'hypothèse nulle suivant laquelle l'ATE ne disposerait d'aucun *effet propre*. Pareil constat va à l'encontre des craintes exprimées par certains détracteurs, ces derniers estimant que les sessions de formation en entreprise risquent de détourner la motivation des apprenants à l'égard des apprentissages plus théoriques et plus formels proposés par l'établissement scolaire.

Ayant procédé à l'examen comparatif des dossiers académiques détenus par les deux types de clientèles (en ATE et en enseignement conventionnel) au sortir du secondaire, il s'avère que la moyenne des notes alors obtenue soit fort comparable entre les deux groupes (72,0 % en ATE comparativement à 71,5 % en enseignement conventionnel). Il en va cependant autrement au plan des préalables scolaires du secondaire dont chaque groupe dispose. Ainsi, les élèves en ATE apparaissent-ils mieux préparés pour entreprendre et réussir des études collégiales puisqu'ils sont plus nombreux que leurs collègues à détenir des préalables de 5<sup>e</sup> secondaire. C'est surtout l'examen de l'état de la réussite scolaire de chacun à la fin du troisième trimestre d'études au collégial qui questionne. À ce moment stratégique, des écarts notables entre les deux clientèles scolaires apparaissent déjà. Ainsi, au moment généralement retenu par la plupart des établissements scolaires pour procéder à la sélection des stagiaires, les clientèles en ATE détiennent déjà un taux moyen de réussite des cours supérieur à celui de leurs collègues (91,7 % contre 84,9 %) et affichent également une moyenne des notes

supérieure d'environ trois points de pourcentage (66,1 % contre 63,3 %). Cela laisse peu de doutes sur l'existence d'une *sélection administrative* à l'avantage des clientèles se destinant aux stages rémunérés en entreprise.

Évidemment, d'autres évaluations s'imposent. Celles-ci devront, avant toutes choses, chercher à établir les profils des deux clientèles (en ATE et en enseignement conventionnel) à leur arrivée au collégial, soit avant qu'elles ne soient exposées à l'une ou l'autre des deux formules pédagogiques. Il importe évidemment d'être en mesure de ne pas confondre la présence de caractéristiques plus prometteuses chez certains étudiants à leur inscription pour des soi-disant *effets* imputables à l'approche pédagogique elle-même. Une maîtrise des divers *effets de sélection* possibles s'impose.

Dans un troisième temps, les constats effectués au dernier chapitre de notre étude apportent cependant peu de réponses définitives à la question complexe des effets spécifiques attribuables à l'enseignement coopératif au plan de la transition école-travail des titulaires de DEC. À ce titre, les différences entre les diplômés de l'enseignement coopératif et ceux de l'enseignement conventionnel apparaissent beaucoup moins contrastées et les tendances observées exigent que soient faites certaines nuances. D'un côté, la proportion des diplômés en emploi, dix mois après la fin de leurs études, est plus grande chez ceux ayant bénéficié de stages coopératifs. Par contre, plusieurs autres indices (taux de chômage, proportion de diplômés en recherche d'emploi, inactifs ou aux études) qualifiant leur intégration au marché du travail ne révèlent pas d'écarts significatifs à leur avantage. Cela fait en sorte qu'il est pour le moment impossible de conclure, en matière d'intégration des diplômés au marché du travail, à un bilan descriptif aussi positif que celui effectué par Audet (1995) à propos de l'enseignement coopératif à l'ordre universitaire pour la cohorte québécoise des bacheliers de 1992.

Les résultats de nos analyses multivariées présentent néanmoins l'avantage de favoriser une meilleure compréhension de certains déterminants qui entrent en jeu dans les phases initiales de l'accès à la vie active des jeunes diplômés. Ainsi, lorsque l'on prend en compte simultanément divers facteurs explicatifs, il n'est pas possible de repérer des effets spécifiques imputables à l'ATE. C'est davantage le *pouvoir du diplôme* détenu qui ressort ou encore les contrastes du marché du travail d'un secteur d'emploi à l'autre

faisant en sorte que les titulaires d'un DEC en techniques physiques apparaissent plus avantagés que ceux en techniques administratives. Il serait en outre nécessaire que d'autres cohortes collégiales soient examinées afin de confirmer ou d'infirmer ces premiers résultats.

En plus d'apporter un éclairage aux questions soulevées à propos des effets spécifiquement attribuables à l'ATE, nos travaux fournissent également l'occasion de tirer des enseignements sur la faisabilité et les conditions de réalisation d'études évaluatives exploitant les fichiers administratifs existants. Il importe de souligner combien l'offre de la formation alternée se fait au collégial selon des modalités bien particulières. Force est d'admettre qu'avec le temps, divers ajustements administratifs ont été trouvés pour déployer cette pédagogie alternative dans des cadres qui, à l'origine, n'étaient pas nécessairement prévus pour qu'une grande place lui soit faite. Jusqu'à maintenant, les systèmes d'information publics ne réussissent pas toujours à composer de façon fiable avec une formule pédagogique qui semble pourtant appelée à prendre de l'expansion.

Au début de la décennie 90, période sélectionnée pour effectuer nos analyses, l'alternance travail-études semble être pour ainsi dire, opérée « au noir », privant tous les intéressés d'instruments fiables permettant d'effectuer rapidement les évaluations qui s'imposent. Nous l'avons constaté, il n'est pas possible notamment d'établir le nombre exact de stages effectués par chacun des élèves ni de distinguer adéquatement dans le système de données CHESCO les faits résultant de stratégies individuelles de ceux engendrés de toutes pièces par l'ajustement rendu nécessaire des règles habituelles de gestion administrative. Des efforts concertés de la part des établissements collégiaux et du Ministère devront être consentis pour harmoniser l'ensemble des données propres à de telles pédagogies novatrices et en assurer l'intégrité ainsi que la qualité.

La présente étude constitue un premier pas vers une analyse systématique de cet objet d'étude à l'ordre collégial. Plusieurs autres seront nécessaires si nous voulons instaurer des pratiques éducatives qui tirent leur cohérence et leur bien-fondé sur autre chose que des idéologies, des modes ou encore des demandes sociales pressantes. Pour arriver à conclure dans quelle mesure la formation « ajoutée » par les stages coopératifs



représente, pour les clientèles scolaires qui en ont bénéficié, une réelle « valeur ajoutée », il nous faut multiplier les initiatives d'évaluation de cette pratique pédagogique qui se gagne la faveur d'un nombre grandissant d'intervenants de toutes appartenances. Au surplus, plusieurs questions, tant théoriques que pratiques, liées aux fondements mêmes de cette pédagogie alternative nécessiteraient la contribution de chercheurs de diverses disciplines prêts à mettre en œuvre les protocoles complexes requis.

Le lecteur a pu constater que certaines analyses sont plus poussées que d'autres. Alors que s'enchevêtrent des interprétations plus définitives et des questions qui mériteront d'être ultérieurement davantage étayées, une même trame de fond traverse néanmoins l'ouvrage : les divers constats s'avèrent difficilement généralisables sans recourir à plusieurs précautions méthodologiques. En multipliant les analyses pour diverses cohortes, on parviendra sans doute à mieux repérer les convergences, à mesurer l'intensité et l'ampleur des écarts observés en termes d'effets de l'une ou l'autre formule pédagogique. L'analyse de plus d'une cohorte présenterait aussi l'avantage de prendre en compte différentes phases (soutien financier fédéral ou provincial) de la mise en place du dispositif de la formation alternée dans le réseau collégial, entraînant ainsi un diagnostic différencié susceptible de guider adéquatement les choix futurs des politiques éducatives québécoise en cette matière.

En superposant ainsi, par observations successives, les cheminements et les trajectoires professionnelles de diverses cohortes d'élèves, nous parviendrons sans doute à disposer de convergences suffisamment nombreuses pour qu'émerge une connaissance relativement satisfaisante des *effets propres* imputables à la formation alternée. La présente thèse constitue au collégial une première tentative dans cette voie. D'autres efforts seront requis et il y aurait certes avantage à superposer aux approches quantitatives des approches qualitatives permettant de mettre en lumière la logique même des principaux acteurs concernés.

S'agissant, comme le suggère Dubar, de décrypter la construction des identités sociales et professionnelles des diplômés de la formation technique collégiale, c'est le passage à la vie adulte qui se trouve au cœur des préoccupations. Est-il utile de rappeler qu'il s'agit d'un processus dynamique et interactif impliquant à la fois les domaines professionnel,

social et matrimonial? Seules des observations longitudinales (de diplômés et de non-diplômés) faisant appel à la fois à des méthodologies qualitatives et quantitatives permettraient de mesurer jusqu'à quel point les effets de l'alternance travail-études se font sentir au-delà de la primo-insertion et surtout comment ces effets se combinent aux figures emblématiques de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes Québécois qui sont le plus souvent teintées de précarité et d'absence de continuité.